

QUESTIONS À

Alexandre Mayol Economiste, enseignant-chercheur à l'université de Lorraine

« Un décalage entre temps politique et économique »

L'inflation s'est invitée dans le débat présidentiel. Quel est son poids sur le pouvoir d'achat ? C'est une question complexe. Car finalement, l'inflation au sens de l'Insee, c'est une moyenne. En France, elle est passée de +1 % en 2019, à +2,8 % cette année. Mais ce qui est plus important, c'est ce qui tire l'inflation vers le haut. Aujourd'hui, ce sont les prix de l'énergie, en augmentation de 21 % en 2021, qui pèsent considérablement, notamment sur les budgets des plus modestes. Enfin, il faut distinguer la « bonne » et la « mauvaise » inflation...

C'est-à-dire ?

Parmi les causes de l'inflation, il y en a de plus ou moins délétères. En ce moment, le choc de demande est intéressant à analyser. Il y a deux aspects : d'un côté la hausse brutale de la consommation qui a suivi les restrictions liées au confinement de 2020. C'est un potentiel de croissance : bonne nouvelle. Sauf que l'offre ne parvient pas à satisfaire la demande : problèmes de recrutements, pénuries de matières premières, etc. Cela, constitue une source d'inquiétude : combien de temps va durer ce phénomène et

l'offre pourra-t-elle s'adapter.

De quels leviers dispose le politique pour agir ?

Il y a des leviers directs. Par exemple le chèque énergie mis en place par le gouvernement et financé sur la dette publique. Annoncé en novembre dernier, il sera sur les comptes des bénéficiaires au mieux ce mois-ci, alors que les prix à la pompe ont commencé à redescendre. Agir sur les taxes aurait été plus rapide.

Il y a des leviers pour lesquels l'État procède au transfert de la charge vers le privé : hausse du Smic par exemple. Une option qui n'est pas privilégiée, l'exécutif ayant accordé une hausse de 0,9 % seulement. Il faut ensuite distinguer les mesures de court terme - le chèque énergie - et de long terme : lutte contre les passoires thermiques, transition énergétique pour faire baisser la part de ces dépenses dans le budget des ménages. Enfin, il y a la simplification des procédures d'accès aux aides auxquelles les publics les plus fragiles renoncent trop souvent du fait des complexités administratives. Il y a un décalage entre le temps politique et le temps économique et il influe sur les choix opérés et leur pertinence.



Alexandre Mayol, professeur à l'Université de Lorraine, à Metz. Photo RL/DR

Propos recueillis par Hervé BOGGIO